

**COMPTE RENDU
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU DISTRICT DU MAINE ET LOIRE DE FOOTBALL
VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2015
A SOUCELLES (SALLE HERVE BAZIN)**

**Compte-rendu Assemblée Générale du vendredi 11 septembre 2015
Salle Hervé BAZIN à Soucelles**

Clubs présents :

ALLONNES BRAIN UF, AMBILLOU CHATEAU ASVR, ANDARD BRAIN ES, ANDREZE JUB JALLAIS FC, ANGERSBELLE BEILLE AC, ANGERS COEUR D'AFRIQUE, ANGERS CROIX BLANCHE AF, ANGERS DOUTRE SC, ANGERS FC, ANGERS HAUTS DE ST AUBIN AC, ANGERS INTREPIDE, ANGERS JEAN VILAR, ANGERS LAC DE MAINE AS, ANGERS MAYOTTE CS, ANGERS NDC, ANGERS SCA, ANGERS SCO, ANGERS VAILLANTE, ANGRIE ASP, AUVERSE MCL, AVRILLE AS, BAUGE EA BAUGEOIS, BAUNE VAL BAUGEOIS, BEAUCOUZE SC, BEAUFORT EN VALLEE US, BEAUPREAU FC, BECON ST AUGUSTIN FC, BLOU US, BOUCHEMAINE ES, BOURGNEUF STE CHRISTINE FC, BOUZILLE MARILLAIS RC, BRAIN S/LONGUENEE AS, BREZE O.L., US BRIOLLAY, JS BRION, BRISSAC ES AUBANCE, CANDE FREIGNE SO, CANTENAY EPINARD US, CHALLAIN LOIRE AS, CHALONNES CHAUDEFONDS, CHAMPIGNE QUERRE AG, CHAMPTEUSSE ANJOU BACONNE FC, CHAMPTOCE USSCA, CHAMPTOCEAUX CASTELVARENNAIS, CHATEAUNEUF US, CHATELAIS FC, CHAUDRON ST QUENTIN FC, CHAZE VERN AS, CHEMILLE MELAY O., CHOLET ASPTT-CAEB, CHOLET JEUNE FRANCE, CHOLET NUAILLE-GIRARDIERE ESSPG, CHOLET PORTUGAIS FC, CHOLET SO, CHRISTOPHESEGUINIÈRE ES, COMBREE BEL AIR NOYANT US, CORNE US, CONTIGNE FC, CORON LA SALLE AS, DAUMERAY AJAX, DENEE LOIRE ET LOUET ES, DOUE LA FONTAINE RC, DURTAL A., ECOUFLANT AS, ETRICHE A., FREIGNE E, GENNES LES ROSIERS ES, HUILLE LEZIGNE SC, INGRANDES LE FRESNE FC, JARZE ES, JUIGNE FC LOUET, JUMELLES AS, LA CHAPELLE DU GENET AS, LA CORNUAILLE AS, LA DAGUENIERE BOHALLE ES, LA MEIGNANNE SVS, LA MEMBROLLE PLESSIS US, LA POMMERAYE POMJEANNAIS JA, LA POSSONNIERE SAVENNIERES, LA POUEZE ES, LA ROMAGNE ROUSSAY ES, LA SALLE AUBRY POITEVINIERE, LA TESSOUALLE EA, LA TOURLANDRY VEZINS, LANDEMONTAIS FC LAURENTAIS, LE BOURG D'IRE TREMBLAY, LE FIEF GESTE FC, LE FUILET CHAUSSAIRE FC, LE LION D'ANGERS CS, LE LONGERON TORFOU AS, LE LOUROUX BECONNAIS AS, LE MAY S/EVRE E., LE PLESSIS GRAMMOIRE FC, LE PUY ST BONNET AS, LE PUY VAUDELNAY ES, LES PONTS DE CE AS, LES RAIRIES AS, LES VERCHERS ST GEORGES, LIRE DRAIN O., LONGUE AC, MARANS GENE US, MARGINE ES, MARTIGNE ES LAYON, MAZE US, MAZIERES EN MAUGES SP, MONTILLIERS ES, MONTREUIL BELLAY UA, MONTREUIL JUIGNE BENE F, MORANNES ES, MURS ERIGNE ASI, NEUILLE I, NOELLET USTA, NOYANT ASD, NUEIL HAUT LAYON, NYOISEAU BG FC, PARCAY LA PELLERINE US, PELLOUAILLES CORZE FC, POUANCE USA, SAUMUR BAYARD AS, SEGRE ES, SEICHES MARCE AS, SOMLOIRYZERNAY CPF, SOULAIRE FENEU AS, ST ANDRE DE LA MARCHE EDM, ST AUBIN JS LAYON, ST BARTHELEMY ASC, ST CLEMENT DE LA PLACE US, ST FLORENT BOUTOUCHERE FC BLE, ST GEORGES DES GARDES ES, ST GEORGES S/LOIRE US, ST GERMAIN VAL DE MOINE FC, ST HILAIRE VIHIERES AS, ST JEAN ST LEGER ST MARTIN ES, ST LAMBERT DES LEVEES ES, ST LAMBERT LA POTHERIE AC, ST LAURENT MESNIL, ST LEGER BEGROLLES FC, ST LEZIN AS MAUGES, ST MACAIRE EN MAUGES F, ST MARTIN AVIRE LOUVAINE USJA, ST MATH MENITRE FC, ST MELAINE S/AUBANCE O., ST MICHEL PREVIÈRE AS, ST PHILBERT DU PEUPLE AS, ST PIERRE MONTREVAULT AS, ST SYLVAIN D'ANJOU AS, STE GEMMES D'ANDIGNE SC, STE GEMMES SUR LOIRE, THOUARCE FC LAYON, TIERCE CHEFFES AS, TILLIERES ARC, TOUTLEMONDE MAULEVRIER US, TRELAZE EGLANTINE, TRELAZE FOYER ESP, AF TREMENTINES, VALANJOU AS, VARENNES VILLEBERNIER ES, VERGONNES ARMAILLE US, Vernoil Vernantes, VILLEDIEU RENAUDIÈRE FC, VILLEMOSAN JA, VILLEVEQUE SOUCELLES FC, VIVY NEUILLE AS, YZERNAY ES.

Clubs absents et représentés :

LE PLESSIS GRAMMOIRE et CARBAY

Clubs absents :

ANGERS ASPTT, ANGERS CREDIT AGRICOLE, ANGERS MONPLAISIR AS, CHACE ST CYR 2000, CHAZE HENRY, CHOLET AS, FOUGERE CHEVIRE AS, LE COUDRAY MACOUARD AS, MONTREUIL SUR MAINE, SAUMUR OFC, TURQUANT AS COTE et VAULANDRY ES.

Membres du Conseil de District présents :

MMES Geneviève LANDEAU et Fabienne MANCEAU. MM. Guy RIBRAULT, Jack GASTINEAU, Hubert SOURICE, Gérard PAQUEREAU, Jean-Baptiste AUGEREAU, Sébastien CORNEC, Gérard LEBRIN, Jean-Michel BELLARD, Alexis BROUARD, Richard DOGUET, Pierre LEROY, Eric SALMON, Christophe PERROUD, Michel PERROT, Daniel DELAUNAY, Jack CHARBONNIER et Serge DEVID.

Membres du Conseil de District excusés :

M. Hervé LANSIAUX

Foot libre : 164 clubs présents sur 175 (soit 94%)

Total : 166 clubs présents sur 194 (soit 86%)

Ouverture par le Président de District

Guy Ribrault salue puis remercie l'assemblée d'environ 400 personnes présentes pour cette AG qui clôture la troisième saison de la mandature.

Il remercie également le président du club de Villevêque Soucelles de son accueil puis présente les invités présents :

- M. Jacky JOUAN, Président du SIVM
- M. Luc BELOT, Député
- M. Michel GUILMET, Président de l'Amicale des Educateurs de Football 49
- M. BRADFER, Responsable départementale de la cohésion sociale

Il excuse :

M. Saïd CHABANE, Président du club d'Angers SCO

Mme Charlotte DUEDAL, représentant notre partenaire du Crédit Agricole

M. FRADON Yann, représentant la DDCS 49

M. Alain DURAND, Président de la Ligue Atlantique

Messieurs GAZEAU Jean-Jacques et MARTIN Alain, présidents des districts d'appartenance à notre ligue.

M. François BRAULT représentant Intermarché, partenaire du district.

Il est heureux de noter la présence de la quasi-totalité des membres du Conseil et de l'ensemble des salariés, ainsi que le représentant d'Intersport, Partenaire du district.

Il déclare l'assemblée générale ordinaire ouverte.

Une minute de recueillement est observée pour les membres de notre association et des clubs qui nous ont quittés au cours de cette saison.

Allocution de Mr BELOT Luc, député

M. BELOT nous fait part de sa satisfaction du choix du district pour la tenue de son assemblée générale à Soucelles. Il nous relate son passé de joueur et des anecdotes récentes de ses dernières prestations sur le rectangle vert.

Le Président Guy RIBRAULT le remercie et lui remet en cadeau le livre sur « la Coupe du Monde » et le fanion officiel du district.

Intervention de Mr Jacky JOUAN, président du SIVM :

Mr JOUAN apporte son soutien à toutes les structures qui œuvrent pour le plaisir et l'occupation des sportifs. Il fait remarquer que la société fait de plus en plus appel à des bénévoles. Ayant eu un passé d'arbitre de football, il renouvelle ses encouragements au district pour le travail fourni en direction des licenciés.

Le Président Guy RIBRAULT le remercie et lui remet en cadeau le livre sur « la Coupe du Monde » et le fanion officiel du district.

Mot du Président de District

Le président Guy RIBRAULT reprend la parole :

« Lors de cette AG, bien évidemment, nous voulons profiter de votre présence pour faire passer un maximum de messages et d'infos dans un temps raisonnable. Cette année encore, c'est dense, mais je veux tout de même insister sur quelques points :

- **Le Programme Educatif Fédéral** : les classeurs sont arrivés. 68 clubs étaient présents lors des réunions de présentation du mois de juin. Parmi eux, 26 ont demandé (via Footclubs) l'engagement dans l'application Programme Educatif Fédéral et recevront donc à la fin de l'AG leur dotation.

4

- **L'Arbitrage** : nous avons enfin abouti à la réalisation d'un petit film (20 min).

C'est la preuve que nous voulons mettre des moyens et de l'énergie pour tenter de vous aider à susciter des vocations d'arbitres. Vos retours sont espérés.

- **L'appel à projets Euro 2016** : il en sera question plus tard.

- **La gestion du district** avec l'achat de 2 véhicules et la réorganisation de l'équipe administrative.

- Un petit clin d'œil à l'un de nos clubs pour sa belle saison notamment en Coupes :

Petit poucet de la Coupe de France à l'échelle régionale, ½ finale de la Coupe Atlantique et finale de la Coupe de l'Anjou. Il s'agit bien évidemment **d'Angers SCA**.

SCA.

- La très belle saison **d'Angers SCO** qui ne peut que donner une dynamique supplémentaire à notre football départemental. »

Guy RIBRAULT conclut son discours d'ouverture : « 3 ans de présidence me confirment que la tâche est intéressante mais très exigeante et bien entendu, exposée aux critiques ! ».

Il rappelle que la préoccupation prioritaire, au quotidien, de l'équipe en place est de servir au mieux les clubs.

Il ajoute par ailleurs « peut-être faut-il faire mieux, puisqu'on entend, on lit, çà et là, que certains d'entre vous ne nous considèrent toujours pas, ou pas toujours, comme le partenaire que nous voulons être ».

Il conclut en remerciant sincèrement les clubs et membres de commissions ainsi que l'équipe entière des salariés.

Applaudissements.

Approbation du PV de l'AG du 05/09/2014

Rédigé par Jean-Baptiste AUGEREAU et disponible sur le site Internet du District, le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 septembre 2014 à St Martin du Fouilloux n'a fait l'objet d'aucune remarque des clubs depuis sa parution. Ce procès-verbal est soumis à l'approbation des membres représentant les clubs.

Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Présentation du rapport moral de la saison 2014-2015.

Secrétaire général, Jean-Baptiste AUGEREAU rappelle que le rapport moral a été envoyé le 2 septembre 2015. Il reconnaît que la lecture est fastidieuse mais tellement enrichissante en informations sur le foot départemental avec les rapports d'activités des présidents de commissions.

Quelques chiffres clés sont annoncés : 35 800 licenciés (+2,76%), ce qui représente près de 1000 licences. Notre district se situe en douzième place à l'échelon national. Dans le football départemental senior, ce sont 173 clubs représentés par 454 équipes dont trois équipes en championnat national.

Il fait applaudir les clubs d'Angers SCO et de Cholet SO pour leur accession.

Puis Jean-Baptiste AUGEREAU commente le tableau récapitulatif des vainqueurs des Coupes de District. Il rappelle également les différents palmarès des championnats départementaux.

L'un des objectifs de cette saison (le 30^{ème} anniversaire du Foot à 5) a été une grande réussite et nous remercions l'ensemble des organisateurs, en particulier Jean-Michel BELLARD et Philippe FOUCHER.

Nouveauté également cette saison avec la mise en place de la procédure d'urgence en cas d'intempérie : cette disposition a fonctionné lors de deux week-end avec satisfaction. Il termine en indiquant la disponibilité du District pour les demandes d'aides ou d'informations concernant le projet « Projet Horizon 2016 ».

Jean-Baptiste AUGEREAU souligne que beaucoup d'informations sont consignées dans ce rapport et que celui-ci relate toute une saison de notre football départemental. Il peut être mis à la connaissance de tous les licenciés dans les clubs.

Présentation des comptes financiers de la saison 2013-2014.

S'appuyant sur une présentation diaporama, Gérard PAQUEREAU (Trésorier général) nous expose les résultats financiers de l'année écoulée. Le compte de résultats fait ressortir un excédent de 4 K€.

Répartitions des charges :

Charges de personnels 45,7 %
Organisation et dotations des compétitions 14,1 %
Frais de fonctionnement des commissions 12,9 %
Dotations, amortissements et provisions 7,7 %
Autres (charges externes, consommables impôts et taxes...) 25 %

Répartitions des produits :

Redevances licences 29,6 %
Amendes 22,1 %
Engagements Championnats et Coupes, recettes coupes 18,4 %
Subventions de fonctionnement 22 %
Sponsoring : 3,7%
Autres (produits financiers, stages, produits exceptionnels, provision départ retraite...) 4,2 %

Rapport du Commissaire aux comptes. Approbation.

M. Gaëtan LEBRIS, représentant Mme Laurence BESSON-HUBERT, Commissaire aux comptes de la société SOREGOR, certifie les comptes présentés conformes et sincères au titre de sa mission. Il propose de donner quitus au trésorier.

Le rapport financier présenté par le trésorier est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

Présentation du budget prévisionnel pour la saison 2015-2016.

Gérard PAQUEREAU présente ensuite le budget prévisionnel 2015-2016 à l'équilibre. Dans le cadre d'un retour vers les clubs, le président Guy RIBRAULT annonce les actions reconduites par le Conseil de District pour la saison à venir.

Sujets d'actualité :

1. La feuille de match informatisée

Geneviève LANDEAU, responsable départementale du projet, rappelle le calendrier de déploiement pour les deux plus hauts niveaux de district. Des formations seront assurées et une assistance sur site seront mises en place lors des deux premières journées de fonctionnement.

2. Les formations

Dans le cadre du « projet club », de nombreuses demandes émanent de parents, collectivités, instances ou licenciés dans des domaines aussi variés que : l'accueil des jeunes, la charte de vie dans un club, la formation de l'encadrement, les pratiques proposées, l'accueil et la formation des bénévoles, la labellisation, l'animation, l'arbitrage... Le District vous propose des outils et des formations pour mettre en place votre projet. Des modules de formations d'éducateurs sont proposés au District et des bons de formations et des « Bourses District » sont disponibles pour aider financièrement les clubs. Il est ensuite donné les dates des prochains examens d'arbitres, formations de dirigeant ainsi que le calendrier du Programme Educatif Fédéral.

3. Séminaires « Valeurs et Pratiques »

Bruno GOUA (Président de Angers Intrépide) et Gilles HAMON (Président de Louroux Béconnais As) nous font un retour sur une réunion à la Fédération concernant le football en milieu en milieu rural et les relations ville – clubs. Ils font remarquer que beaucoup d'énergie est nécessaire à la gestion d'un club et qu'il faut être vigilant à ne pas la gaspiller.

VOEUX DES CLUBS :

1 – Vœu du GJ le Pouancéen

Par cette lettre, nous venons vous demander le rétablissement de la caisse de péréquation pour la saison 2015/2016.

En effet, nous estimons que cette caisse a un but tout à fait louable d'indemniser les clubs qui ont le plus de déplacements par ceux qui en ont le moins. Alors, bien sûr, nous pouvons comprendre la position des clubs qui doivent régler une certaine somme, mais il s'agit de garder une certaine équité entre nous. Peut-être pourrions-nous baisser le montant de l'indemnité kilométrique pour ne pas trop pénaliser les clubs débiteurs sur les clubs créditeurs ?

Il faut savoir que pour la 2^{ème} phase, sur nos 4 équipes engagées en catégories U15 à U19, nous avons effectué le nombre de 1200km, alors que d'autres clubs n'en effectuaient qu'un peu plus de la moitié.

En demandant le rétablissement de cette caisse de péréquation, il ne s'agit pas de favoriser notre cas personnel, mais de garder un certain équilibre entre nous.

Nous espérons que notre demande pourra être prise en considération, et comptons sur votre entière compréhension. Nous restons à votre disposition pour d'éventuelles questions.

Veillez recevoir, monsieur le président, l'expression de nos sentiments dévoués.

Franck Renier

Secrétaire Groupement Pouancéen

Ce vœu est présenté par M. Franck RENIER, secrétaire du GJ Pouancéen. Après avoir entendu ses arguments de rétablissement de la caisse de péréquation pour les catégories U19, U17 et U15, un vote à main levée est effectué. Il ressort une majorité pour le rétablissement. Le Président Guy RIBRAULT propose une indemnité de 1,50 € du kilomètre. Cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2 – Vœu de la Tessoualle EA

VŒU DEPOSE PAR L'EN-AVANT LA TESSOUALLE LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DE FOOTBALL DU MAINE-ET-LOIRE

Nous formulons la demande que les arbitres auxiliaires affiliés aux clubs puissent être pris en compte dans le décompte officiel des arbitres au regard de l'article 46 du Statut Fédéral et des articles 61, 62 et 63 du Règlement de La ligue Atlantique de Football quel que soit le niveau auquel évolue l'équipe fanion.

En effet, actuellement, seuls les clubs évoluant jusqu'en D1 voient les arbitres auxiliaires pris dans le décompte officiel. Les clubs dont l'équipe fanion évolue en DS et en ligue se retrouvent pénalisés dans la prise en compte du nombre d'arbitres au club.

Ce n'est pas parce qu'il y a 3 arbitres officiels nommés en DS ou en Ligue que cette règle est équitable. En effet, quoi qu'il en soit, les arbitres auxiliaires officient pour la plupart pour des matchs de niveau D3 ou D4 pour leur club, voir jusqu'en D1-D2 en assurant la fonction d'arbitre assistant. Ils accompagnent ainsi les équipes qui ne bénéficient que rarement d'un officiel en D3 et D4. Ils ne souhaitent pas franchir le pas de devenir officiels car ils veulent pouvoir accompagner des équipes de leur club. Ces auxiliaires sont parfaitement reconnus pour officier à ce niveau et ont la reconnaissance à la fois des joueurs mais aussi du District qui les valide dans leur fonction.

Les auxiliaires savent que leur rôle est important et le fait d'être reconnus et de compter d'un point de vue législatif pour leur club est un plus indéniable. Ne plus être comptabilisé alors que l'équipe fanion joue au plus haut niveau départemental est quelque chose de totalement incompréhensible pour eux. Ainsi donc, ils ont le sentiment de ne plus être reconnus par nos instances et donc de ne servir à plus grand-chose... alors que leur rôle est identique. La démotivation les guette et ils se demandent à quoi bon faire ces efforts s'ils ne sont pas pris en considération.

Il y a quelques années, le District avait accepté un vœu déjà formulé par l'En Avant prenant en considération les arbitres auxiliaires pour toutes les équipes évoluant même en 1^{ère} division de District. La refonte des groupes et l'étirement vers le haut de la pyramide a amené la création d'une nouvelle division, la DS, sans que cet amendement soit pris en considération.

Ainsi donc, nous formulons le vœu que les arbitres auxiliaires des clubs soient dorénavant comptabilisés par les instances officielles du football en District et en Ligue et ce, indépendamment du niveau auquel évolue l'équipe fanion.

Ce vœu est présenté par M. Jean-François LOISEAU. Malgré un vote de tendance positif, il ressort que ce vœu n'est pas du domaine de compétence de l'AG de district. Le président propose qu'un club de Ligue ou un GES émette ce vœu lors de l'AG de Ligue.

3 – Vœu de Murs Erigné ASI

L'ASI Mûrs-Grigné soumet le vœu suivant en vue de l'AG du 11 septembre : créer une catégorie U18 pour remplacer la catégorie U17.

Argumentaire (non exhaustif) :

- continuité de l'adéquation entre les cycles scolaires (U12/U13 correspondent aux 6e/5e ; U14/U15 correspondent aux 4e/3e ; U16/U17/U18 correspondent au lycée).
- difficulté pour les clubs de constituer des équipes U17 (un tiers de moins par rapport aux équipes U15 à l'échelle du département).
- risque énorme pour les clubs de perdre des U18 lorsqu'ils ne peuvent que leur proposer d'évoluer avec les équipes seniors (dont le total ne cesse d'ailleurs de diminuer). Dans le cas fréquent où les U18 n'acceptent pas de faire le grand saut avec les majeurs, soit ils arrêtent, soit ils partent dans un autre club qui profite alors des efforts déployés pour leur formation dans le club d'origine (bien souvent depuis l'école de football).
- possibilités d'entente U19 avec les clubs voisins très limitées (interférences avec les intérêts des équipes seniors). Il faut souvent plus de deux clubs pour atteindre le total de 18-20 licenciés.
- les joueurs U19 et U20, qui entrent dans le monde adulte (permis de conduire et/ou travail) préfèrent évoluer avec les seniors, en tout cas dans les clubs hors grosse agglomération.
- les équipes U19, malgré la possible adjonction de 6 U20, déclarent fréquemment forfait au fil des saisons au fur et à mesure que les équipes seniors ont besoin de "boucher les trous" pour pallier blessures, suspensions et absences. Ce qui donne des calendriers "à trous" dans les championnats U19.
- lors de la saison 2014-2015, le District de Loire-Atlantique a expérimenté à la fois les catégories U18 et U19 (plus de U17 mais des U16). Puis, il a sondé les clubs qui se sont majoritairement déclarés favorables à la suppression de la catégorie U19. Evolution mise en pratique dès cette saison 2015-2016.

Remarques :

- cette proposition exprimée lors des réunions décentralisées de secteur n'a pas été retenue car la Commission des Jeunes du District a évoqué un problème physiologique, à savoir faire évoluer des U16 avec des U18 plus musclés. Pourtant, nombre de Districts ou Ligues (exemple de nos voisins du Maine) fonctionnent ainsi sans qu'une recrudescence de blessures n'ait été constatée au point de faire marche arrière. Et les écarts athlétiques liés à la croissance sont aussi importants dès les U14/U15.
- la Ligue de l'Atlantique a repris en gestion directe les questions et les amendes liées au statut de l'arbitrage, arguant notamment d'un souci d'uniformisation pour ses trois Districts. Désormais, la Loire-Atlantique (qui compte le plus de licenciés dans la Ligue) n'organise plus de compétitions U19. Pourquoi continuer en Maine-et-Loire ?

Ce vœu est présenté par Sébastien BEDOUINEAU, Président de l'ASI Murs Grigné. M. Michel GUILMET, Président de l'Amicale des Educateurs de Football 49 demande une expertise du Conseiller Technique Départemental, Yohann LHOMMEDE. Hubert SOURICE expose les arguments du Conseil de district. Un vote à main levée est effectué. Ce vœu est rejeté.

[Film sur Journée U9 à Beaufort en Vallée](#)

Avant la pause, le District propose le visionnage d'un extrait du film de Youssouf SIMPARA concernant le 30ème anniversaire de la Journée U9 de Beaufort.

PAUSE

[1 –Interventions des personnalités.](#)

Jean-François METAYER, Président de Villevêque Soucelles FC, présente son club. Celui-ci compte 230 licenciés et est en groupement de jeunes avec le club voisin de Pellouailles Corzé. Cette saison a vu la création d'une équipe féminine. Il énumère les effectifs du foot animation du club : 2équipes U13, 3 équipes U11 et 3 équipes U9. Il remercie les équipes techniques de son club et fait part d'un projet de construction d'une salle de convivialité.

Philippe BRADFER, directeur départemental de la cohésion sociale, félicite le district pour ses actions de formations, d'éducation aux sports et pour l'aide apportée dans les projets des clubs. Il rappelle les priorités demandées par le ministre : Emploi, Formation et Service Civique.

[2 - Appel à projets « Euro 2016 »](#)

Le président Guy Ribrault rappelle les critères pour l'attribution d'aides dans ce cadre. Il mentionne qu'une somme d'environ 200 000 € a été attribuée aux 13 projets actés et que trois dossiers sont en cours.

3 – Obligations techniciens sur les bancs de touche

Yohann LHOMMEDE présente les projets d'évolution de l'encadrement des équipes seniors, jeunes garçons, féminines et futsal.

4 – Modélisation

Arnaud MAINDROU expose la proposition de la Direction Technique Nationale pour une saison « clé en main » dans les catégories U7, U9, U11 et U13. Afin de rendre ce document plus lisible, il a été revu et il est disponible sur le site du District

5 – Informations sur l'Arbitrage

Alexis BROUARD et Sébastien CORNEC présentent les nouveautés de la saison à venir :

- Les modalités de validation de l'examen d'arbitre avec l'obligation de participation aux stages de perfectionnements.
- Les nouveaux « jeunes arbitres » seront accompagnés par des arbitres seniors de division supérieure (arbitre assistant sur le premier match).
- Pour toutes les compétitions départementales (seniors, jeunes, féminines, futsal), l'indemnisation des arbitres sera effectuée par le District et prélevée sur le compte des clubs.
- Les modifications de prise en compte des arrêts pour maladie pour les arbitres dans le cadre du Statut de l'Arbitrage.
- Prise en compte des arbitres spécifiques « futsal »

6 – Remise des récompenses

→ Médailles de district :

Le Président remet ensuite la médaille d'or du District à Philippe GIRARD pour son investissement dans des commissions de district pendant de nombreuses années. Il excuse Jean-Pierre MEUNIER (également récipiendaire de la médaille d'or) qui n'a pu être présent ce soir.

→ Challenge départemental de l'Esprit Sportif 2014-2015 :

Un bon d'achat est remis à chacun des clubs précités, pour une somme totale s'élevant à 2 100 €.

Division Supérieure : Angers CBAF (500€) et Christopheséguinière (400)
Première Division : Christopheséguinière (400) et Les Ponts de Cé AS (300€)
Deuxième Division : Le Fief Gesté FC (300€) et La Chapelle du Genêt AS (200€)
U19 : Ent Soulaire Cantenay (300€) et GJ Chemillé Mel Mauges (200€)
U17 : GJ Torfou Sèvre Moine (300€) et Le Fief Gesté FC (200€)
U15 : GJ du vihiersois (150€), Tiercé Cheffes (150€), Le Puy Vaudelnay ES (150€)
et GJ St Mathurin LA (150€)

→ Bourses d'aide à la formation d'arbitres et éducateurs:

Pour les contrats arrivant à échéance, un bon d'achat représentant environ 80 % du coût de la formation sont ensuite remis aux clubs.

Ils représentent 5 contrats « éducateur » et 8 contrats « arbitre » pour une somme totale de 1 480 €.

- Bourses d'aide à la formation Experts Football d'Animation :

Un bon d'achat est remis à chacun des clubs ayant désigné un expert en foot d'animation et dès l'instant où ce dernier a suivi la formation requise et a participé aux diverses réunions (21 contrats experts pour une valeur totale : 1 920€).

7 – Clôture

Guy RIBRAULT remercie l'assistance pour sa participation à cette assemblée. Il félicite le club d'accueil pour son organisation et souhaite une bonne saison sportive à tous les participants.

Le Président
Guy RIBRAULT

Le Secrétaire Général
Jean-Baptiste AUGEREAU